

# Comment calculer votre redevance 2010 ?

Dès maintenant, vous pouvez calculer le montant de votre redevance 2010 :

1/ Le montant de la **PART SERVICE** :

119 Euros

2/ Le montant de la **PART FOYER** :

Euros

Le volume du bac est indiqué sur l'étiquette adresse collée sur le bac

3/ Le montant de la **PART INCITATIVE** (levée) :

A. Coût unitaire de la levée

B. Nombre de levées estimé pour l'année

(seuil minimum = 12 levées)\*

Montant de ma consommation A x B =

Euros

4/ Le montant de ma redevance annuelle :

TOTAL 1+2+3=

Euros

## Un doute, une question?

N°Azur 0 810 800 789

Une équipe de conseillers à votre service

\* Voir règlement de redevance, disponible à la CCPC ou sur son site internet : [www.cc-payscoulangeois.fr](http://www.cc-payscoulangeois.fr)

## L'essentiel en 6 questions

### Quand recevrai-je ma prochaine facture ?

Vous recevrez votre prochaine facture en juillet 2010

Elle comportera pour les 6 premiers mois de l'année 2010 :

- la "part service" semestrielle,
- votre "part foyer" semestrielle,
- votre "part incitative", liée au nombre de levées du bac.

La facture suivante sera émise en janvier 2011 et comprendra, pour les 6 derniers mois de l'année 2010 :

- la "part service" semestrielle,
- votre "part foyer" semestrielle,
- votre "part incitative", liée au nombre de levées du bac.

### A qui payer ma facture ?

A la trésorerie de Vermenton. Les coordonnées de cette trésorerie et les modalités de paiement sont indiquées sur la facture.

### La redevance sur la collecte des déchets est-elle un impôt supplémentaire ?

Non. Cette redevance se substitue à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

### Comment puis-je maîtriser ma facture ?

En suivant les conseils de tri : plus vous triez vos déchets recyclables, plus vous diminuez votre volume d'ordures ménagères résiduelles jetées dans votre bac.

Donc plus vous triez, plus vous réduisez le montant de votre facture !

### Que dois-je faire si je déménage ?

Vous devez signaler votre départ en appelant le

N°Azur 0 810 800 789

### Si le nombre de personnes dans mon foyer change, dois-je vous le signaler ?

Oui, car le volume du bac mis à votre disposition sera adapté.

Communauté de Communes



## Du service des déchets à votre redevance



"Maintenant, je peux maîtriser le coût de mes déchets ménagers"



Le tri

Le geste gagnant pour tous

# Voici le tarif adopté pour l'année 2010

Tarif 2010					
VOLUME BAC	PART SERVICE	PART FOYER	Coût à la levée *	Exemple :	Exemple :
				12 levées	38 levées
en Euros					
Non doté (professionnels)	119	0		119,00	119,00
Forfait résidence secondaire	119	43	2,04	186,48	239,52
80 L	119	28	1,36	163,32	198,68
120 L	119	43	2,04	186,48	239,52
140 L	119	50	2,38	197,56	259,44
180 L	119	64	3,05	219,60	298,90
240 L	119	86	4,07	253,84	359,66
340 L	119	129	5,76	317,12	466,88
660 L	119	236	11,18	489,16	779,84
770 L	119	276	13,06	551,72	891,28

\* Sauf pour les foyers dotés en sacs pré-payés.

## Comprendre la grille tarifaire 2010

La facturation est émise 2 fois par an.

Un récapitulatif détaillé est joint à la facture pour vous permettre de vérifier le relevé de collecte de votre bac.

Le tarif est constitué de 3 parts :

• d'une part "service" :

Identique quel que soit le type de producteur de déchets. Elle correspond aux coûts fixes tels que le fonctionnement, l'entretien et le gardiennage des déchetteries, la mise à disposition et l'entretien des bacs, la collecte des matériaux recyclables, le passage systématique du camion benne...

• d'une part "foyer" :

Correspondant à la composition du foyer et au volume du bac "ordures ménagères". *sur grille de dotation*

• d'une part "incitative" (levée) :

En fonction du nombre de levées du bac à la collecte, correspondant à la consommation réelle du service.

# Votre facture à la loupe

Coordonnées de votre trésorerie

Entité émettrice de la facture

1

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS COULANGEAIS  
9 BOULEVARD LIVRAS  
89580 COULANGES LA VINEUSE

Numéro de la facture

2

REDEVANCE OM  
N° 2010-001-000001 | Le ...

Date limite de règlement de la facture

3

DELAI DE REGLEMENT  
Jusqu'au : ...

4

TRESORERIE BP 20 Place Jean Jaurès 89270 VERMENTON

PETIT JEAN

22 RUE DES DEMOISELLES

89580 COULANGES LA VINEUSE

4

Pour toute information sur cette facture  
Veuillez contacter le :  
0825 800 789(\*)  
du lundi au vendredi, entre 8h et 20h  
le samedi, entre 8h et 12h30  
(\*) n° Indigo 0,15 € TTC/mn

5

Réf. Abonnement : 107291-2935703

5

Période facturée : du 01/01/2010 au 30/06/2010

5

2935703  
PETIT JEAN

5

22 RUE DES DEMOISELLES  
89580 COULANGES LA VINEUSE

Désignation	P.U	Montant	
Part Service (en mois)	6	9.91666	59.50
<b>1 - Part Service</b>			<b>59.50</b>
Part Foyer 180L	6	5.33333	32.00
<b>2 - Part Foyer</b>			<b>32.00</b>
Nombre de levées réel 180L	3		
Nombre de levées minimum	7		
Part incitative 180L	7	2.54000	17.78
<b>3 - Part Incitative</b>			<b>17.78</b>

NET A PAYER : 109.28 euros

Cette facture concerne le 1ER SEMESTRE 2010, au prorata du nombre de mois à cette adresse

6

Montant de votre part incitative  
(résultant du nombre de levées)

7

Montant de votre part foyer

8

Montant de la part service

5

Votre référence  
(Votre code abonné)

6

Montant de votre part incitative  
(résultant du nombre de levées)

7

Montant de la part service